

Département de la Savoie
Commune de STE-HELENE-DU-LAC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :
En exercice : 15
Présents : 13
Votants : 14

Date de convocation : 28/06/2023
Secrétaire de séance : Emmanuel COUX

L'an deux mille vingt-trois et le 04 juillet, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle de réunions de la mairie sous la présidence de Mme SCHNEIDER Sylvie, Maire.

Présents : SCHNEIDER Sylvie, BATTARD Patrick, BERTHET Daniel, DONZEL Jérôme, LOVET Céline, MOLLARD André, MOLLOT Henri, STROOBANT Maëlle, VUAGNOUX Philippe, COUX Emmanuel, FIAMENGHI Martine, FEITH Jérôme, LINETTE Séverine.

Absents : JONGMANS Thérèse (Procuration de vote à Mme FIAMENGHI), MOCELLIN Yves

N°2023-33 : MARCHE DE MAITRISE D'ŒUVRE POUR LA REQUALIFICATION PAYSAGERE DU CHEF-LIEU

Vu la délibération du 15/02/2022 l'autorisant à signer la convention d'accompagnement avec le CAUE pour les aménagements des abords de la salle polyvalente.

Vu la délibération du 16 mai 2023 confiant au CAUE la rédaction d'un cahier des charges pour la requalification paysagère du chef-lieu.

Mme le Maire rappelle qu'un travail et une concertation sur ce sujet ont eu lieu en 2022. Cette réflexion a abouti à un scénario préférentiel et à un plan guide des actions à mener.

A détailler

Montant prévisionnel des travaux : 500 000€ HT

Il convient maintenant de lancer la consultation pour la mission de maîtrise d'œuvre.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Approuve le projet
- Autorise Mme Le Maire à lancer l'avis d'appel à concurrence en MAPA (marché à procédure adaptée).
- Autorise Mme Le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de ce marché.

Fait et délibéré à Ste-Hélène-du-Lac, le 06 juillet 2023.
Pour copie conforme.

Le Maire,
Sylvie SCHNEIDER

Secrétaire de séance,
Emmanuel COUX

Délibération n° 33-2023



Envoyé en préfecture le 07/07/2023

Reçu en préfecture le 07/07/2023

Publié le

ID : 073-217302405-20230704-332023-DE



Certifié exécutoire
Reçu en Préfecture ou sous-préfecture le
Publié ou Notifié le

Délibération n° 33-2023